



Titre professionnel – Electricien d'équipement du bâtiment

INFORMATIONS

Code RNCP : 37442

PUBLIC CONCERNÉ

Formation initiale et professionnelle :

Tout public, salariés, demandeurs d'emploi

Par la voie de l'apprentissage :

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus

Sans condition d'âge pour les personnes :

Reconnues travailleurs handicapés

Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme

Inscrites en tant que sportifs de haut niveau

Par la voie de la formation continue :

En contrat de professionnalisation

Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus au début de la formation

Demandeurs d'emploi d'au moins 26 ans

Bénéficiaires de minima sociaux

Autres dispositifs :

Salariés, retraités, demandeurs d'emploi

MODALITÉS D'ACCÈS

Par la voie de l'apprentissage ou contrat de professionnalisation :

Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec une entreprise dont le secteur d'activité correspond au métier visé.

Pour les autres dispositifs : Une convention de stage devra être signée avec une entreprise d'accueil

CONDITIONS ET DÉLAISS D'ACCÈS

Avoir réalisé le positionnement

Avoir validé le projet professionnel suite à l'entretien avec un conseiller du CFA. Les délais d'accès peuvent varier.

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être envisagé pour faciliter leur parcours.

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'une certification professionnelle attestant d'au moins un niveau 3 de qualification.

OU

Être un(e) jeune âgé(e) de 16 à 25 ans révolus sortant du système éducatif sans diplôme ou ne possédant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale.

PRÉSENTATION SUCCINTE DU MÉTIER

- L'électricien d'équipement du bâtiment réalise des travaux d'installation de réseaux d'énergie en basse tension et des équipements en courants forts. Il installe les réseaux de communication et les équipements en courants faibles, tel que matériels de sûreté (l'intrusion, l'incendie, le contrôle d'accès), les équipements automatisés et communicants (ouvertures et éclairages) dans les bâtiments d'habitation ainsi que tertiaires. Il réalise des travaux de rénovation, ou d'extension d'installations et il procède à la mise en sécurité dans les bâtiments d'habitation existants. Il installe les équipements et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments d'habitation ainsi que tertiaires (générateur photovoltaïque, borne de recharge de véhicule électrique, solution de mesure de consommation). Il intervient également sur les systèmes de commande et de protection de moteurs dans les bâtiments.

MÉTIER(S) AUXQUELS CONDUIT LA FORMATION

Electricien

Electricien bâtiment

Monteur électricien Installateur électricien

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

L'objectif de la formation est de préparer l'obtention du Titre Professionnel Electricien d'équipement du bâtiment.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Connaissances et acquisition de compétences professionnelles :

Bloc de Compétences RNCP37442BC01 – Installer les réseaux d'énergie et les équipements en courants forts dans les bâtiments

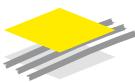
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation
- Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation
- Procéder à la mise en sécurité de l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants
- Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques en courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation

Bloc de Compétences RNCP37442BC02 – Installer les réseaux de communication, les équipements en courants faibles et solutions d'efficacité énergétique dans les bâtiments

- Installer des réseaux de communication dans un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Installer des équipements de sûreté et de sécurité dans un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Installer des équipements d'automatisme et de confort dans un bâtiment à usage d'habitation et autres
- Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique dans un bâtiment à usage d'habitation et autres

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelle :

Sauveteur Secouriste au Travail, Habilitation électrique (PRE), Prévention Santé Environnement



INFORMATIONS

ET

Être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.

SITES DE FORMATION



Formation dispensée sur l'antenne de Quéven (56)

DURÉE DE LA FORMATION

Standard : 1 an

Des aménagements de durées sont possibles selon les prérequis du candidat. La durée sera déterminée dans le cadre du positionnement et de l'entretien concernant le projet professionnel du candidat

EFFECTIF

Ouverture de la formation à partir de 6 apprenants

COÛT DE LA FORMATION

Par la voie de l'apprentissage :

Formation pédagogique gratuite. Seuls les frais annexes (restauration, hébergement) pourront être facturés.

Par la voie des contrats de professionnalisation et la formation continue :

Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires. Nous contacter.

TAUX DE REUSSITE

1ère session en 2026

Vous souhaitez en savoir plus ?

www.batiment-cfa.bzh

Taux d'insertion

Journées Portes Ouvertes
Découverte des métiers

Conditions d'accessibilité

Toutes nos offres de formation sur

www.batiment-cfa.bzh

Mis à jour le 06/01/2026

(PSE).

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles :
Enseignement professionnel et technologique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation formative tout au long de la formation par un suivi régulier des progrès, des acquis et des activités, notamment sur le lieu d'apprentissage. Évaluation certificative réalisée sous la forme d'un examen final. En cas d'échec à l'examen, le redoublement est possible. Les modalités seront définies selon chaque cas.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret d'apprentissage
(Suivi de la formation au CFA)



L'organisation de la formation
(planning, résultats, absences)

OUTILS ET MOYENS TECHNIQUES

Les apprenants auront accès à :



Des ateliers équipés
de postes de travail



Des salles de cours
connectées



Une plateforme LMS
avec des cours en ligne

MOYENS HUMAINS

La formation proposée sera assurée par des personnels qualifiés disposant des certifications nécessaires et répondant aux exigences d'expérience professionnelle pour assurer une formation de qualité.

ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES OU HABILITATIONS

Consultez la page dédiée de France compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37442/>

SUITES DES PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Formations : En fonction du diplôme initial, plusieurs formations peuvent être envisagées, BP Electricien, Bac Pro MELEC, etc.

Débouchés : Electricien d'équipements du bâtiment

Secteurs et emplois : consultez la page dédiée de France compétences :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37442/>

Bâtiment CFA Bretagne – SIREN : 777 509 274 – Numéro de déclaration d'activité : 53350904835 – **Code APE :** 8532Z.